



## AVIS PUBLIC

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 707 AYANT POUR OBJET LES ACHATS ET LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER À CERTAINS FONCTIONNAIRES**

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:**

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, le projet de règlement numéro 707 ayant pour objet les achats et la délégation du pouvoir de dépenser à certains fonctionnaires.

Le but de ce règlement de permettre à certains fonctionnaires, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Municipalité. Ce règlement abroge le règlement numéro 670 sur le même sujet.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 9 juin 2022.

Robert Charette  
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

### **Certificat de publication**

Je soussigné, Robert Charette, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 9 juin 2022, entre 12 h et 14 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 juin 2022.

Robert Charette,  
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint